



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Direction Transports
Département Transports Routiers - Division Est
Affaire suivie par : Chantal RUIZ
dtre.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 04 34 46 65 70

**A REMETTRE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE OU AU CENTRE DE
FORMALITÉS DES ENTREPRISES DU
DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**ATTESTATION D'INSCRIPTION D'UNE ENTREPRISE AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS
PUBLICS ROUTIERS DE MARCHANDISES, DE DÉMÉNAGEMENT ET/OU LOUEURS DE VÉHICULES
INDUSTRIELS AVEC CONDUCTEUR**

L'entreprise : **3T Plus - SASU**

**764, Rue de Saint Hilaire
34070 MONTPELLIER**

dont le responsable légal est Monsieur AICHA Ali
né le 30 juillet 1986 à PERPIGNAN (PYRENEES-ORIENTALES - 66)

remplit les conditions pour être inscrite au registre des transports. Cette inscription est subordonnée à la production, par les soins de l'entreprise, d'un extrait du registre du commerce et des sociétés (*) sur lequel doit figurer obligatoirement la mention :

TRANSPORTEURS PUBLICS ROUTIERS DE MARCHANDISES, DE DÉMÉNAGEMENT ET LOUEURS DE VÉHICULES INDUSTRIELS AVEC CONDUCTEUR, AU MOYEN DE VÉHICULES N'EXCÉDANT PAS 3,5 TONNES DE PMA.

Montpellier, le 07 mars 2023

Pour le DREAL et par délégation,
La Cheffe du pôle-Registre de la
division des transports routiers Est




Carole VOTTERO-KOOMEN

(*) document à retourner impérativement à la DREAL/Direction des Transports en vue de l'inscription définitive au registre des transports.